

Conseil Municipal du 18 juin 2021
Procès-Verbal

Présents (es) : Mmes MUNIER Véronique, GROSJEAN Lucile, LAROCHE Ghislaine, Mrs BALAIÏA Benjamin, BOMONT Yves, GARCIA Jean-François, KALANQUIN Antoine, LUAS Alain, KALANQUIN Jean-Paul, André CHALMEY - Laurent PAYEUR

Absent (s) excusé(s) : ROBIN Marie-Pierre ; LUAS Christian ; TERRASSON Jean-Jacques ; FAIVRE Jean-Paul ;

Secrétaire de séance : MUNIER Véronique

Approbation du procès-verbal de la réunion précédente
Organisation des élections départementales et régionales des 20 et 27 juin 2021
Vue avec les personnes appelées à tenir les bureaux de vote.
Début de séance : 19h00

Convention ASPTT

Suite à une demande de l'ASPTT concernant la pratique d'une activité fitness sophro-pilat dans les locaux de notre salle des fêtes, il nous est demandé un créneau tous les mardis soirs de 18h00 à 19h30 et cela pendant la saison complète de début septembre à fin juin.

Une participation financière de 500€ sera demandée, notamment pour les frais de chauffage.

DCM : Accord du Conseil Municipal à l'unanimité et donne pouvoir au maire pour signer la convention correspondante.

Convention ZUMBA

Suite à une demande d'une professeure de zumba, le conseil, à l'unanimité, donne un accord de principe. Une convention sera réalisée dès que l'animatrice aura confirmé son intérêt pour la réservation de la Salle des fêtes (cours le lundi soir), aux mêmes conditions que pour l'ASPTT.

Pour info : la gym douce continuera tous les mardis de 16h30 à 17h30 (en attente de validation du bureau communautaire)

Job d'été

Demande unique d'Alex LAURENCEAU - Il lui est proposé un contrat de 40H du 1^{er} au 15 juillet inclus.

DCM : Accord du Conseil Municipal à l'unanimité et donne pouvoir au maire pour signer la convention correspondante.

Point forêt domaniale

- 2 coupes ne sont pas terminées - pas de contestation sur le stérage
Gros travail de nettoyage (parcelle 21 et 22) où ont été enlevés les sapins douglas, pour cause de maladie, fait par M André CHALMEY et M Yves BOLMONT en vue d'une replantation de feuillus prévue en octobre 2021. Le conseil municipal les en remercie.
Pour info, en 2020, le montant de la vente des sapins douglas est de 9000 €.
- Affouage 2021-2022 dans les parcelles 42 et 21

Cartes jeunes

Avis du CM sur le prix de vente des cartes jeunes vendues 5€ aux jeunes du village, sachant que le CIJ nous les cède à 7€ (prix normal : 8€).

DCM : Accord du Conseil Municipal à l'unanimité

Point investissements / travaux

- Lotissement Fontaine des bois : Vente potentielle du dernier terrain - Reprise de contact BC2I - apparemment nécessité de mur de soutènement à la charge de l'acquéreur- obligation de viabilisation par la commune si le dossier aboutit. Réalisation des réseaux mais pas de la route - les enrobés ne seront faits qu'une fois tous les travaux réalisés
- Travaux fibre qui posent problème
- Dos d'âne rue du val des charmes : travaux réalisés
- Coupe de 2 arbres par l'employé municipal, rue de Batailley
- Salle des fêtes : acquisition d'une chambre froide en remplacement de l'existante trop vétuste
- Pose du miroir impasse de la Source, toujours en attente du matériel

Point Communication

- Repas des aînés programmé le dimanche 3 octobre 2021 - Contact sera rapidement pris avec les traiteurs pour connaître la faisabilité au niveau de cette date.
- Pressoir à pommes et son broyeur ont été livrés dans le local de la distillerie.
- Spectacle proposé par la CAV « Contes et racontotes » le vendredi 16 juillet à 19H30 à l'arboretum qui sera aménagé (chaises et bancs). Possibilité de repli dans le cours de tennis couvert en cas d'intempérie. Coût de revient du spectacle : 1000 € mais participation de la CAV de 300€. Places vendues 8€ sur réservation auprès de la mairie et gratuites pour les enfants jusqu'à 12 ans. Information à faire auprès de la presse et de la population
- Projet de spectacle par le Th'Ev proposé par Mr OPEC Jean-Claude - Courant septembre - information plus complète dès que la date sera fixée par le Th'Ev
- Signature inventaire du patrimoine de l'église, remis à l'évêché, au diocèse et à la mairie.
- Maisons fleuries : les maisons ne peuvent être primées au niveau du concours départemental que si la commune elle-même s'inscrit au concours des communes fleuries. Quelques membres de la commission visiteront tout de même le village pour récompenser l'effort des habitants de la commune, récompense attribuée comme cette année par la commune.
- Une réunion de la commission animation est programmée au mercredi 30 juin à 18H30 à la mairie

Autres informations :

- Arrivée de Michel ROBQUIN en tant que secrétaire général de la Préfecture et sous-préfet de Vesoul.
- Rappel concernant le tour d'Alsace qui passera en Haute-Saône et traversera Épenoux entre le 21 et le 25 juillet prochain. La date exacte sera précisée.

La secrétaire,
Véronique Munier



Le Maire,
Jean-Paul KALANQUIN

